Les ZOOMS de Vias Pluriel

n°6 novembre 2023

L'information municipale que vous n'avez pas eue

Elisabeth CERNEAU



Yvon MARTIN

L'OR BLEU : UNE AUBAINE POUR LES PRIVÉS !

L'eau, ce précieux bien commun, est devenu une marchandise. Deux grands groupes se partagent une grosse partie de ce marché en réalisant de substantiels bénéfices : Véolia et Suez. Cela vous parle ?

En 2015, la loi NOTRe redéfinit l'attribution des compétences aux collectivités territoriales ; une aubaine pour le maire de Vias qui s'est débarrassé aussitôt de la gestion communale de l'eau au profit du privé.

Qui dit privé, dit actionnaires, multiplication des taxes et donc augmentations régulières.

Des communes comme Florensac entre autres, ont fait un choix politique différent : elles ont conservé la gestion communale, plus favorable à leurs administrés. Comme quoi c'était possible…

A Vias, les habitants paient le prix fort sans contrepartie car à part le changement de compteurs, la réfection des canalisations se fait rare et la déperdition de l'eau continue.
Faire machine arrière, ça peut s'envisager ?

Dans une commune où la population ne cesse de s'accroître, les ressources en eau seront-elles suffisantes pour tous, et à quel prix ?

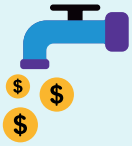

NOUVELLE CIBLE DU CHERCHEUR D'OR : LES ENFANTS

Non content de ponctionner tous azimuts, c'est maintenant vers la cantine scolaire que le maire se jette pour racler quelques euros.

Gare aux vilains qui ne réservent pas la cantine 8 jours à l'avance : et bim ! **50 % de plus** sur le prix du repas. Et comme si ça ne suffisait pas, ce sera la même chose pour le centre de loisirs : **50% de plus** sur le tarif pour réservation tardive. Pour éviter les impayés, dit-il : quel farceur !

Comme un seul homme, la majorité municipale a approuvé l'augmentation tandis que les deux oppositions ont voté contre.

Et comme un seul homme, c'est derrière un agent de la collectivité que la même majorité s'est retranchée quand il a fallu expliquer les choix municipaux, loin de toute politique sociale. Pas de modulation du prix du repas selon le quotient familial car ce n'est pas obligatoire et c'est plus avantageux de fixer un tarif unique pour tout le monde : les familles fragiles apprécieront.
Serait-ce du mépris ou de l'indifférence de la part de la majorité municipale ?

On pourrait peut-être suggérer au mentor recruté pour « prestations intellectuelles », le coach particulier du maire, de jeter un œil attentif à la question. Car, quand il s'agit de s'offrir les services d'un illustre stratège, là, point d'économie : 21 000 euros pour la 3ème année consécutive… Avec cette somme, on aurait pu en accompagner des familles !



Envie de donner votre avis ?



Rendez-vous sur Facebook : Vias Pluriel 2020-2026 !

RADIO TROTTOIR

Salut l'ami, où vas-tu comme ça avec ton petit sac poubelle ?

Je vais le jeter dans le conteneur public

Public ? Tu n'en as pas un perso ?

Ben oui mais je n'ai plus le droit d'y mettre des coquilles d'œufs et des épluchures et comme on a fait une omelette et de la soupe ... Tu n'as pas reçu le flyer du SICTOM ?

Non, je ne l'ai pas reçu mais c'est quoi cette plaisanterie ?

D'après ce qu'ils disent, c'est pour faire du compost.

C'est super de faire du recyclage !

Oui mais ce qui l'est moins c'est qu'on va nous supprimer un jour de collecte. J'te dis pas les débordements et les odeurs l'été avec l'afflux de touristes !

C'est sûr que c'est un mauvais côté de l'affaire.

Je suis de ton avis. On parle de civisme écologique mais on régresse sur d'autres plans. C'est tout bénef pour le SICTOM qui en profitera probablement pour supprimer quelques emplois.

Pas réjouissant cette hypothèse mais plausible. Moi en revanche, j'ai une info locale qui fera plaisir aux viassois.

Raconte

Ces derniers jours une méga surface de panneaux solaires a été installée sur la commune, et le maire a coupé le ruban lors de l'inauguration. C'est super non ?

Oh chouette ! C'est une installation publique ?

Non, elle est installée chez un particulier, au-dessus de caravanes en gardiennage. Ce sont des ombrières photovoltaïques

Le maire inaugure chez les particuliers maintenant ? On dirait qu'il préfère l'ombre des ombrières privées à celle des arbres publics …

D'après ce qu'on dit, il y a de quoi satisfaire la consommation électrique d'environ mille huit cents foyers et l'intégralité de la production serait injectée dans le réseau et utilisée localement.

Je ne veux pas être rabat-joie mais ça n'aura aucun effet sur ta facture.



LES PROMESSES N'ENGAGENT QUE CEUX QUI Y CROIENT …

Le maire l'avait promis :
"Durant ma mandature, les impôts n'augmenteront pas" ! Effectivement, ils n'augmentent pas : **ILS EXPLOSENT** !!!
Voyons ça en détail :

Mars 2021 : Augmentation de la taxe foncière de **17.8%**. Et vlan sur les propriétaires !

Juillet 2022 : Majoration de la valeur locative des surfaces constructibles non bâties. Sus aux récalcitrants qui possèdent un terrain et refusent de le bétonner. De petits propriétaires autrefois exonérés paient 1000€ et même plus de 2000€.
À Vias : construis, vends ou paye !

Mars 2023 : Nouvelle augmentation de la Taxe Foncière (autour de **7%**). Quand on aime…

Septembre 2023 : Majoration sur la taxe d'habitation des résidences secondaires (**60%** de la part communale !)

Bien entendu les élus de Vias Pluriel ont systématiquement voté contre.

Le souhait du gouvernement était de soulager le contribuable d'une lourde taxe. Mais c'était sans compter sur certaines communes qui se sont engouffrées dans cette brèche pour diminuer leur déficit.

À Vias, en l'espace de 3 ans ce sont des centaines de milliers d'euros qui filent dans les caisses de la commune. Avec, chaque fois, une justification fantaisiste qui jamais ne masque la vraie raison : les dépenses inconsidérées et la gestion ruineuse des décideurs. La ville vit à crédit, et il faut de l'argent frais, alors **"Payez ! Payez pour nous pauvres électeurs"** !



@ viaspluriel@gmail.com Vias Pluriel 2020-2026

Tract fabriqué en papier recyclé

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE